COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun 106 70 88 10 78

Adresse courriel: cillaseyneouestetsud@orange.fr
Site Internet du CIL: http://www.cilseyneouestetsud.fr
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer 14 octobre 2017

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°5

Tenue le samedi 14 octobre dans la maison intergénérationnelle « St Georges»

Référence à rappeler : N°20171014/63-CILLSOS/JFABABFPJCB

<u>Présents</u>: Mmes S. ARDOUIN – J. FEMENIA – J. PAOLI – A-M. MURAT et MM. J-C. BARDELLI – A. BISCOS – A. BONNET – J. GATEL – G. MATHIEU – J. MEDURI – A. ROZES – A. TELLE – H. VILLA

.=.=.=.=.=.=.=.=.=.=.=.=.=.=.=.=.

Excusés : H. BERENGER – F. POURCHIER – P. ROUME – G. TOURRIER – D. VIGLIETTI

==_=_=_=_=_=_=

♣ 9h10. Le Président ouvre la séance avec les infos diverses :

Le Compte Rendu de notre réunion du Bureau du samedi 9 septembre 2017 est entériné par les membres présents, il sera imprimé et diffusé.

- <u>1 Disparition</u>: C'est avec une immense peine et une infinie tristesse que nous avons appris la disparition de Monsieur Alain LOPEZ. Il fut élu, lors de la précédente municipalité, adjoint des quartiers Sud de notre commune et c'est dans les locaux où nous nous réunissons aujourd'hui qu'il tenait sa permanence. Tout au long de son mandat, il fut d'une grande générosité, toujours à l'écoute des doléances que le CILLSOS lui soumettait et attentif aux sujets de préoccupations de tous les habitants dont il était fier d'assurer un soutien permanent. Il a donné de son temps et de sa disponibilité sans compter et nous sommes unanimes au sein du Bureau pour lui rendre l'hommage qui lui est dû. Au revoir Monsieur LOPEZ, nous ne vous oublierons jamais!
- <u>2 Sentier du littoral</u>: Dans le courant de l'été, nous avons effectué une visite de ce sentier en compagnie de Serge MONIER, délégué auprès de MART. Cette visite a permis d'établir un état des lieux très peu réjouissant. Nous avons ensuite demandé une entrevue à Mme Nathalie BICAIS afin d'évoquer la situation catastrophique de ce chemin ; cette dernière nous a fortement recommandé de nous adresser à M. Gilles VINCENT, maire de St Mandrier, vice président de TPM en charge de l'environnement et du développement durable et président du Contrat de Baie de la rade de Toulon. Chose que nous avons faite dans la foulée le 30 septembre. Lors de cette rencontre, nous avons pu évoquer en détail tous les secteurs qui causent problème sur ce sentier. Nous pouvons retenir au terme de cet entretien

que ce sentier est de la seule compétence de la communauté TPM mais que celle-ci ne peut imposer sa loi face aux communes, à l'armée, au Conservatoire du Littoral... Il apparaît qu'en ce qui concerne la situation financière de TPM, il ne faut pas s'attendre à voir de si tôt notre sentier réhabilité. Toutefois, un rendez-vous est pris pour le 14 novembre avec un responsable de l'entretien de ce sentier afin de faire un état des lieux in situ en sa compagnie. Il s'en suivra une nouvelle rencontre avec M. Gilles VINCENT pour établir un bilan plus précis et examiner ce qui peut être entrepris rapidement et à moindres frais. Etant donné que nous sommes confrontés au dérèglement climatique et à l'érosion rapide qui en découle, le CILLSOS préconise qu'une réflexion globale soit menée et que des décisions sérieuses en ressortent.

- <u>3 AG de MART</u>: Elle se tiendra le 12 décembre dans la salle Franck Arnal à Toulon et le CILLSOS y participera comme il en a l'habitude de le faire depuis le tout début de son adhésion à cette association.
- <u>4 Rencontre avec la nouvelle députée de la 7^{ème} circonscription</u>: Lors de notre rencontre avec Madame Emilie GUEREL le 9 octobre dernier afin de lui faire connaître l'action de notre CIL et de faire sa propre connaissance, notre délégation lui a remis une liste de questions qui nous paraissent d'actualité et d'intérêt général. A cette occasion, elle nous a invité pour l'inauguration de sa permanence parlementaire qui aura lieu le 27 octobre au N° 238 avenue du Luxembourg dans la zone d'activité des Playes. Une délégation du CILLSOS honorera cette invitation.
- <u>5 Liste des dépôts de permis de construire et de travaux</u>: Comme chaque mois, et à la demande du collectif des CIL, notre collègue coordonnateur Adrien BISCOS a reçu cette liste et l'a diffusée aux autres CIL. Concernant le secteur du CILLSOS, nous n'avons retenu aucune particularité qui nous aurait attiré l'attention.
- <u>6 Remblaiement de 24 hectares pris sur la mer à Brégaillon :</u> Un article de presse de Var Matin nous apprend que l'autorité Portuaire envisage d'agrandir la surface du port de Bregaillon d'environ 24 hectares. Nos élus ne semblent pas être informés... Après les cailloux « Princiers », voici les quais à rallonge... Affaire à suivre!
- <u>7 Meules de moulin à sauver :</u> Nous apprenons que les meules historiques, ayant servi pendant des décennies à fabriquer du mastic dans les anciens établissements Victor CONTENT, seront disposées au centre du futur giratoire en cours de finition à l'extrémité Est du chemin Jean-Marie FRITZ. Ça, c'est une excellente nouvelle, et d'intérêt général pour la sauvegarde du patrimoine!
- <u>8 Vide-greniers du 25 novembre</u>: La majorité des membres de notre Bureau ne souhaitent pas donner suite à la proposition de la philharmonique seynoise d'organiser une animation musicale lors de cette manifestation. Deux raisons principales à cela : il aurait fallu dégager un emplacement trop important pour installer les musiciens amputant de ce fait plusieurs places d'exposants. Par ailleurs, le risque d'apporter des nuisances sonores aux riverains n'est pas souhaitable. Même s'il est dit que la musique adoucie les moeurs...

9 – Invitations:

- ➤ Le 15.09.17 : Cérémonie ouverture 34 in journées européennes du patrimoine
- ➤ Le 16.09.17 : Remise de la médaille de la ville à Jean-Claude AUTRAN
- Le 18.09.17 : Conférence ; Qu'est-ce que le patrimoine ?
- Le 21.09.17 : Inauguration exposition La jeunesse de Berthe dans les années 90
- Le 22.09.17 : Inauguration de l'exposition permanente du fort Napoléon
- Le 25.09.17 : Cérémonie journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres formations supplétives
- ➤ Le 29.09.17 : Remise des prix du 44^{ème} Salon national interfinances de la photographie
- Le 30.09.17 : Inauguration de l'exposition Louis Brémond un Seynois insoumis
- Le 07.10.17 : Lancement départemental de la Fête de la Science
- Le 10.10.17 : Hommage à Alain VELA

- ➤ Le 25.10.17 : Inauguration de l'Espace socio-sportif Le Germinal
- ➤ Le 27.10.17 : Inauguration de la permanence parlementaire de la Députée 7^{ème} Circonscription

10 – Lu dans la presse :

- ➤ Le 09.09.17 : Le CIL des quartiers Ouest et Sud soutien, « La Seyne de l'Espoir »
- Le 10.09.17 : Le forum des Associations « sauvé des eaux »
- Le 10.09.17 : Linky : « jamais à l'encontre d'une non-volonté »
- Le 11.09.17 : A l'Ouest et au Sud de la ville, les problèmes passés en revue
- Le 12.09.17 : Stéphane GARCIN, nouveau patron des policiers seynois
- Le 13.09.17 : Une des plus vielles assos de La Seyne toujours SDF
- Le 15.09.17 : Jean-Claude AUTRAN la mémoire dans la peau
- Le 20.09.17 : La Seyne élargit le cercle de « l'économie circulaire »
- ➤ Le 22.09.17 : Jeu de chaises musicales dans l'entourage du maire
- Le 22.09.17 : Le « budget participatif » par quartiers sera mis en place début 2018
- Le 25.09.17 : Première battue de la saison aux Gabrielles
- ➤ Le 29.09.17 : La rade, nouvel eldorado pour l'entretien des yachts ?
- ➤ Le 04.10.17 : Les oiseaux migrateurs épiés à Notre Dame du Mai
- ➤ Le 06.10.17 : Des suggestions pour les déplacements urbains
- ➤ Le 06.10.17 : « Les Amis du Piémont » en Vénétie
- ➤ Le 07.10.17 : Hommage à Alain Lopez
- ➤ Le 07.10.17 : La ville souhaite associer les associations au prochain Téléthon
- Le 09.10.17 : Efficace battue de régulation
- Le 11.10.17 : Exposition « Frogs and co » de Janine Nicol à découvrir aux Sablettes
- Le 11.10.17 : Une plaque en hommage à Alain Vela, policier tué il y a 30 ans
- ➤ Le 12.10.17 : La justice ordonne l'expulsion des Maquisards de Mauvéou
- ➤ Le 12.10.17 : « La Seynoise des eaux » s'occupe désormais de ce qui coule dans vos robinets

11 - Tour de table :

<u>A. BISCOS</u> évoque les difficultés de stationnement devant la maison Jean BOUVET en période d'inscription aux différents cours dispensés dans cette maison, il demande une étude de transports « Navette » à partir d'un lieu de stationnement à définir ou tout autre moyen adapté, afin de limiter les stationnements abusifs qui gênent considérablement les résidants du quartier.

12 – Magazine « Le Seynois » N° 76 du mois d'octobre

4 10h00 : Fin de notre réunion du Bureau.

Prochaine réunion du Bureau le samedi 18 novembre 2017 à 9h30 Maison de Quartier Jean Bouvet

C.R REUNION DE QUARTIER N° 5

Secteurs 10 - 12 - 15

▲ 10h00 : Début de la réunion de Quartier N°4

Personnalités excusées :

- M. le Maire, représenté par M. Claude ASTORE
- Mme Virginie SANCHEZ, Conseillère départementale adjointe La Seyne Nord
- M. Joseph MULÉ, Conseiller départemental adjoint La Seyne Sud

Personnalités présentes :

- M. Claude ASTORE, Adjoint à la sécurité et aux travaux
- Mme Marie VIAZZI, Conseillère municipale chargée des CIL et des Conseils de Quartiers
- Mme Nathalie BICAIS, Conseillère départementale La Seyne Sud
- M. Damien GUTTIEREZ, Conseiller départemental La Seyne Nord
- M. Patrick DUCHEIX Chef de la Police Municipale.

Nous débutons la réunion du quartier en recevant la visite d'une dizaine de personnes. Malgré un appel lancé à tous les adhérents et sympathisants résidant dans le quartier, il ne nous est parvenu, aucune question. Notre Président aurait souhaité un peu plus de participants mais est-ce le lieu qui ne convient pas ? Nous nous réunissions jadis à l'Auberge du Loup où l'assistance était chaque fois plus nombreuse, mais depuis sa fermeture il ne nous est pas aisé de trouver un local convenable proche de leur quartier. Nous tiendrons malgré tout notre réunion et évoquerons les questions que nous avons mises à l'ordre du jour et que nous avons adressées à nos élus. Le Président les remercie de leur présence.

Mais avant de passer en revue ces questions, notre Président tiens à rendre un hommage appuyé à Alain LOPEZ ancien Adjoint du quartier Sud qui vient de nous quitter suite à une longue maladie. Il demande à l'assistance de bien vouloir respecter une minute de silence afin d'honorer sa mémoire.

Après ce moment d'émotion, le Président évoque en premier lieu l'implantation et la mise en service d'une caméra de surveillance sur la placette des oiseaux qui permettra certainement de décourager les contrevenants fautifs de nombreuses exactions. Et pour cette raison, il tient à remercier très sincèrement la Municipalité et ses services techniques.

<u>1°- Question posée à nos élus et fonctionnaires :</u>

à MM. ASTORE et DUCHEIX : quels sont les supports sur nos chemins du quartier Sud sur lesquels il ne nous est pas interdit d'afficher nos invitations pour les événements du genre : Vide-Greniers ou réunions de quartiers. Remarquons, au passage, que des évènements organisés par la ville sont plutôt rares dans nos quartiers Sud-Ouest !!!

M. DUCHEIX souhaite nous rencontrer pour évoquer ce sujet, il nous fixera sous peu une date de rendezvous.

<u>2°- Proposition de réaliser deux giratoires sur l'avenue Allende</u>; l'un au niveau du centre commercial Intermarché et de la Maurelle, l'autre à l'intersection des chemins de Fabre à Gavet et des avenues Ivaldi / Allende et Henri Guillaume :

<u>Réponse de M. GUTTIEREZ</u>: Il a adressé des courriers en 2016 d'une part à M. GIRAUD Président du Conseil Départemental, et d'autre part à M. FALCO président de TPM pour défendre ces propositions. Par ailleurs il s'indigne du fait que seulement 126000 euros ont été dépensés sur la commune de la Seyne

sur un budget total de 16 million d'euros dans la communauté d'agglomération. Notre Commune a encore été oubliée!

<u>Intervention de Mme BICAIS</u>: il convient de mettre autour d'une table les trois intervenants : TPM, la Commune, et le Département et de créer en priorité un giratoire à l'intersection du chemin Henri Guillaume afin d'effectuer une liaison directe avec la corniche de Tamaris. Un crédit de 1,9 M d'euros a été accordé par le CRIT à la Commune pour étudier d'ici trois ans le projet de rénovations de la corniche.

Intervention de M. ASTORE : les deux giratoires sont d'égale priorité.

<u>3°- Amélioration de la liaison entre les giratoires Docteur Sauvet et Pas-du-Loup</u>: Les piétons rencontrent d'énormes difficultés en circulant sur cette section de route départementale. De même que tous les véhicules motorisés. La question est : Faut-il mettre en sens unique cette section de voie entre les deux giratoires ? Faut-il également mettre en sens unique le chemin des Oliviers (qui l'est déjà sur les 9/10 de son parcours) Est-il envisageable d'élargir la voie départementale en expropriant bon nombre de riverains ? De même, peut-on envisager des travaux pour adapter le chemin des Oliviers à cette solution ? M. ASTORE: la Commune refuse d'effectuer des travaux sur le chemin des Oliviers du fait que le département refuse d'effectuer des travaux sur le RD16. Il devient urgent qu'une solution amiable soit trouvée entre TPM, le Département et la Commune

<u>Mme BICAIS</u> confirme que le département n'interviendra pas sur le chemin des Oliviers, le quel est de compétences Communale.

Notre Président confirme être totalement opposé au détournement par le chemin des Oliviers. Il propose que soient engagés les travaux importants mais nécessaires sur la section de la RD16 entre les deux giratoires.

Notre collègue Alain ROZES suggère que des travaux d'élargissement soient réalisés comme prévus sur le PLU uniquement sur la rive Sud de l'avenue car cet emplacement est beaucoup moins urbanisé et donc moins de frais envisagés (expropriation par exemple). Il rappelle que des travaux très importants et pas forcement justifiés, sont engagés sur l'avenue de la Mer à Six-Fours !!! Il semble que là, les moyens financiers aient été trouvés aisément. La répartition des crédits communautaires est un gros problème qui n'est pas assez pris en compte.

<u>4°- Question d'un riverain</u>: Que devient le projet d'aménagement du chemin de l'Oîde (au niveau de la tranchée) et la suppression des racines des pins qui déforment la chaussée ?

<u>Réponse de M. ASTORE</u>: Le projet d'élargissements existe et sera mis en oeuvre (date non arrêtée ce jour). Par contre, les propriétaires riverains seront mis en demeure de faire disparaître les racines car elles appartiennent à leurs arbres.

<u>5°- Question d'un riverain</u>: Quel est le rôle de la Police Municipale de l'Environnement?

<u>M. ASTORE précise</u>: imposer aux riverains d'élaguer leurs haies « A la verticale de leur clôture ». (NDLR ce n'est pas gagné!) De même interdire les dépôts sauvages, surveiller les rentrées des bacs à ordures, interdire les affichages sauvages, capturer les animaux errants. Un exemple : un garage automobile situé au niveau du giratoire de Janas sera sanctionné car, malgré plusieurs avertissements, il n'a toujours pas mis aux normes son système de nettoyage.

<u>6°- Question d'un riverain</u>: comment procéder pour faire enlever un véhicule semblant abandonné? <u>Réponse</u>: Il suffit d'informer le Police Municipale qui prendra les dispositions pour tout véhicule stationné depuis au moins sept jours sans bouger. Des marques de peinture sont effectuées au préalable afin de s'assurer que le véhicule n'a pas bougé durant ce laps de temps. A l'issue de ces sept jours légaux le véhicule est enlevé par la fourrière. A condition qu'il soit garé sur une voie publique...

Un problème est posé pour un stationnement illicite sur le chemin de Bellevue devant l'immeuble « Monté Carlo ».

M. DUCHEIX précise : Les missions de la Police Municipale ont beaucoup évolués malgré un nombre restreint de policiers ; cependant, 7000 contraventions ont été établies depuis le début de l'année dont 1300 pour stationnement illicite sur trottoir. Il est demandé à chaque citoyen de ne pas hésiter à contacter le Police pour signaler toute infraction avérée. « Ceci n'est pas de la délation mais un geste citoyen et pour l'intérêt de tous ».

<u>7°- Question d'un riverain</u>: Le long du chemin Bonifay existent deux goulets d'étranglement qui gênent considérablement la circulation. La Commune devrait acquérir ce qui semble être un « délaissé de voirie » (NDLR : il serait souhaitable d'indiquer à quel endroit exactement, la numérotation métrique est là pour préciser ces emplacements!)

M. ASTORE se renseignera et indiquera la suite à donner.

8°- Question récurrente posée par notre Président: Quand pourra-t-on enfin espérer voir un élargissement du chemin de Fabrégas dans sa section entre le giratoire du Dr Sauvet et la sortie de l'avenue St Georges?

M. ASTORE nous informe qu'il est nécessaire d'acheter du terrain appartenant aux riverains afin d'entreprendre des travaux d'élargissement indispensables. Dans l'avenir les trois tronçons de route qui seront traités en priorité sont : Chemin de Lurini, Chemin de Gai Versant et la Route de Fabrégas. Mais les dates d'intervention ne sont pas arrêtées...

Monsieur ASTORE nous indique quel sera le futur fonctionnement de la Métropole à compter du 1^{er} janvier 2018 : chacun des 12 maires de la communauté d'agglomération devra définir quel budget il décidera d'affecter à la voirie, aux espaces verts, etc...et la Métropole définira les priotités en fonction des urgences ; l'interlocuteur sera toujours le Maire de la Commune.

9°- Affaissement enrobage emplacement arbres morts avenue Renoir entre N° 469 et 591 :

M. ASTORE nous assure avoir noté ce problème dont il donnera les instructions pour y remédier.

Le Président remercie tous les participants ainsi que les élus et fonctionnaires venus participer à notre réunion et répondre aux questions posées, il les invite ensuite à partager le verre de l'amitié. Il remercie également Mme Catherine COILOT, la secrétaire de Mme Jocelyne LEON, pour sa disponibilité et pour son accueil chaleureux.

♣ 12h00, fin de la réunion de Quartier N° 5

Le Secrétaire Général : Les secrétaires de Séance : Le Président du CILLSOS: **Adrien BISCOS** Jean- Claude BARDELLI **Josette FEMENIA**

Alain BONNET Le Rédacteur :

Francis POURCHIER

Copies:

M. le Maire de la Seyne sur Mer

- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire
- Mme la Conseillère départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier et son suppléant
- M. le Conseiller départemental du Canton la Seyne Nord et sa suppléante
- Mme la Conseillère Régionale
- M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX
- M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Agence Var Matin La Seyne sur Mer
- M. DECHIFRE correspondant de Var Matin
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (18)
- **Archives CILLSOS 2017**